MRC BEAUCE-CENTRE | Québec

Entente de développement culturel

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Lancement de l'appel de projets en développement culturel 2024

Beauceville, le 15 février 2024 – La MRC Beauce-Centre annonce un nouvel appel de projets en développement culturel.

Fonds culturel

Jusqu'au 5 avril prochain, les organismes et les municipalités sont invités à soumettre leurs projets en matière de développement culturel. L'aide financière sera accordée sous forme de subvention pour un maximum de 3 000 $ par projet ou jusqu'à 80 % du coût total des dépenses admissibles. Pour l'année 2024, une enveloppe de 30 000 $ est disponible afin de soutenir des projets et des initiatives sur le territoire de la MRC Beauce-Centre. Les projets devront être réalisés d'ici le 31 décembre 2024.

Les projets doivent répondre aux principaux objectifs du fonds et de la politique culturelle, soient de :

- Contribuer à la vitalité culturelle de la collectivité en soutenant la réalisation de projets culturels diversifiés ;
- Assurer la mise en œuvre de la politique culturelle et ainsi contribuer au développement culturel de la MRC Beauce-Centre ;
- Favoriser la consolidation des créneaux d'excellence culturels du territoire.

Cet appel de projets est réalisé grâce à l'entente de développement culturel qui est à conclure entre la MRC de Beauce-Centre et le gouvernement du Québec.

Dépôt d'un projet

Les détails et le formulaire de dépôt sont disponibles sur le site de la MRC Beauce-Centre. Pour plus de renseignements, les promoteurs peuvent communiquer avec M. Marc-André Cloutier à l'adresse courriel suivante : developpement@mrcbeaucecentre.ca

- 30 -

Source et information :

Marc-André Cloutier
Agent de développement rural et culturel
developpement@mrcbeaucecentre.ca